

La Mobilité Géographique des Diplômés de l'UNSA

Dans l'analyse des conditions d'entrée dans la vie active des diplômés du supérieur, la dimension territoriale reste encore peu connue. L'enquête réalisée par l'Observatoire de la Vie Etudiante auprès des étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycle de l'UNSA, 34 mois après leur sortie du système éducatif, nous apporte quelques éléments de réponse. L'objectif poursuivi est notamment de savoir si l'insertion des diplômés de 2^{ème} et 3^{ème} cycles est locale ou si, au contraire, ils doivent chercher du travail ailleurs qu'à proximité du lieu d'études : quel est le territoire d'insertion des étudiants niçois ? Le département ? Les Alpes-Maritimes et le Var ? La région PACA ? La France entière ? Ou plus modestement une zone d'emploi ?

Une forte insertion locale des étudiants niçois

Le tableau suivant donne la répartition géographique de l'ensemble des diplômés de l'Université de Nice-Sophia Antipolis en emploi à la date de l'enquête.

Tableau 1 : Localisation de l'emploi à la date de l'enquête

	%	N=
Alpes-Maritimes	56,2	662
Var	7,3	86
Monaco	6,6	78
Autres départements PACA	5,0	58
Ile de France	12,4	146
Autres	12,5	148
Total	100,0	1178

Manifestement, les étudiants de l'Université de Nice ont une faible propension à la mobilité. Trois ans après la fin des études, 56% d'entre eux n'ont pas quitté le département (ou s'ils l'ont quitté, sont revenus...). Si la notion de "local" peut s'étendre au Var et à la Principauté de Monaco, le poids de l'emploi local s'élève alors à plus de 70%. Cet espace correspond donc au bassin d'emploi privilégié des étudiants niçois et témoigne de la

force d'attraction qu'exerce le tissu économique local sur les diplômés niçois.

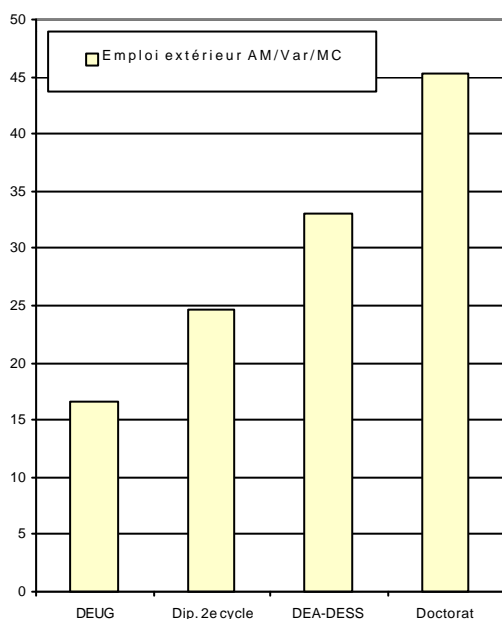
Cela signifie-t-il, pour autant, que la plupart des étudiants niçois sont d'irréductibles sédentaires ? Une insertion professionnelle locale ne signifie pas forcément un immobilisme des étudiants niçois, pas plus qu'un emploi extérieur à l'académie de Nice n'équivaut obligatoirement à une mobilité géographique. A l'opposé de ce que l'on pourrait imaginer, il n'y a pas de particularisme niçois : tout comme à l'échelle nationale, environ un tiers des étudiants occupent leur premier emploi ailleurs que dans leur académie d'études. En revanche, il reste vrai que les étudiants dont le passé universitaire est marqué du sceau de la mobilité, ont une propension plus forte à trouver du travail ailleurs que dans les Alpes-Maritimes et le Var.

Or, toutes les enquêtes s'accordent pour souligner l'impact de la mobilité géographique sur la qualité de l'emploi et à plus long terme sur la mobilité sociale. Pour tous les diplômés d'un niveau égal ou supérieur à la licence, l'influence de la migration géographique serait positive sur le niveau de qualification de l'emploi. Il en va de même pour le chômage. On sait aussi que la mobilité vers l'Ile de France est fréquemment associée aux conditions d'emplois les plus favorisées, alors que la mobilité inter-régionale est corrélée aux emplois du secteur public. Qu'en est-il pour les étudiants niçois ?

Localisation de l'emploi et diplôme

Premier constat, l'intensité de la mobilité territoriale est corrélée avec le niveau du diplôme. Le graphique qui suit ne laisse pas de place au doute. Globalement, 16% des diplômés du DEUG occupent un emploi à l'extérieur de l'Académie, contre près de la moitié des docteurs. Le domaine de formation conditionne également l'intensité de la mobilité territoriale après les études. Ainsi, les scientifiques sont dans l'ensemble plus mobiles que les autres.

Figure 1 : La mobilité spatiale selon le niveau de diplôme



Des étudiantes moins mobiles

On sait que le devenir professionnel, même à formation identique, peut varier avec le sexe. On sait aussi que les emplois de professeurs des écoles dont le recrutement est académique sont plus prisés par les femmes que par les hommes, on peut donc s'attendre à ce que l'appartenance sexuelle infléchisse le rapport à la mobilité spatiale. En d'autres termes qui, des hommes ou des femmes diplômés de l'université, émigre le plus pour occuper un emploi ?

Tableau 2 : Sexe et mobilité post-universitaire

	AM Var MC	Extérieur	Total	
Masculin	66,7	33,3	100	582
Féminin	73,5	26,5	100	597
Total	70,1	29,9	100	1179

La réponse figure dans le tableau : les hommes sont proportionnellement plus nombreux à occuper un emploi hors de l'académie de Nice. Un étudiant sur trois quitte l'académie contre une étudiante sur quatre.

Davantage de "cadres et de professions supérieures" hors académie

Hors Académie de Nice, les étudiants en emploi sont plus fréquemment "cadres" ou "professeurs et professions scientifiques" que les diplômés exerçant dans l'Académie qui, eux, se retrouvent plus souvent dans une "profession intermédiaire", voire dans une position d'"employé". Pour le poids des "cadres" comme pour les "professeurs et professions scientifiques", l'écart est d'environ 10 points en faveur des emplois extérieurs.

Des salaires locaux généralement inférieurs

Les salaires locaux sont, en règle générale, inférieurs aux salaires extérieurs. Il n'y a que deux cas de figure assez remarquables, pour lesquels les salaires de l'Académie de Nice surpassent ceux de l'extérieur : - les diplômés de DEA-DESS, mais l'écart salarial est faible

- les diplômés qui exercent dans les services aux entreprises, leur salaire médian s'élevant à 11 500 F dans l'Académie contre 10 150 F à l'extérieur.

Hormis ces exceptions, sur l'ensemble des diplômés, le salaire médian des emplois extérieurs est supérieur à celui de l'académie.

Tableau 3 : Salaires locaux et salaires extérieurs

	Académie de Nice	Hors Académie		
	Indice de	Salaire	Salaire	Indice de
	disparité	Médian	Médian	disparité
Niveau de diplôme				
Doctorat	0,458	12000	12000	0,358
DEA-DESS	0,436	10100	9900	0,465
Dipl 2e cycle	0,393	8900	9800	0,281
DEUG	0,387	7500	7500	0,693
Autres Form.	0,429	13400	13500	0,207
Filière de formation				
Droit Sc.Eco	0,528	8900	10000	0,440
Lettres Sc. Hum.	0,344	8140	9000	0,278
Sciences	0,341	11000	11250	0,369
Sexe				
masculin	0,490	10000	11000	0,400
féminin	0,399	8400	9100	0,385

La localisation de l'emploi pèse sur le statut de l'emploi

Les emplois de fonctionnaires concernent 18,7% des diplômés travaillant localement, contre 29,7% des diplômés en emploi à l'extérieur de l'Académie. L'entrée dans la fonction publique oblige fréquemment le candidat à la mobilité géographique. En revanche, la part des contrats à durée indéterminée ne semble pas liée à la localisation de l'emploi. Mais en apparence seulement, car si l'on exclut de l'analyse les emplois du secteur public pour ne s'intéresser qu'à ceux du privé, on constate alors que les emplois extérieurs à l'Académie sont plus souvent stables et de durée indéterminée.

En définitive, comme pour la position sociale, l'emploi externe paraît également être une meilleure garantie pour la sécurité de l'emploi.

Localisation de l'emploi et secteurs économiques

Pour les étudiants en emploi dans l'Académie de Nice, comme pour les autres, ce sont les mêmes secteurs d'activité économique qui embauchent la plus grande part des diplômés de l'UNSA. En tête, l'éducation domine les trois autres secteurs d'activité les plus importants, à savoir l'informatique, le commerce et les industries manufacturières. Quant aux différences, elles peuvent être résumées ainsi : les emplois extérieurs sont davantage associés au secteur public (administration, éducation), aux services de la recherche-développement et aux industries manufacturières ; les emplois locaux sont plus tournés vers les secteurs de l'informatique, du commerce, de la santé et du social ainsi que vers l'immobilier ou la construction.

L'emploi des étudiants dans les Alpes-Maritimes

Le département des Alpes-Maritimes, nous l'avons vu, représente à lui seul 56,2% des emplois des diplômés de l'UNSA. Avec la Principauté de Monaco, ce chiffre s'élève à 62,8%. L'INSEE a découpé le département des Alpes-Maritimes en trois zones d'emplois assez contrastées : la zone de Nice, la zone de Cannes-Antibes-Grasse et celle de Menton.

La zone d'emploi de Nice, une insertion quelque peu dégradée

D'après nos résultats, 48,3% des étudiants de l'université en emploi dans les Alpes-Maritimes en mars 1997 le sont dans la zone de Nice. Malgré son poids incontestable, un certain nombre de facteurs

contribuent à donner une image dégradée de l'insertion des étudiants dans cette zone. Ainsi, les docteurs y sont peu présents (7,3% des emplois étudiants de la zone) alors qu'à l'autre extrémité de l'échelle 69,5% des diplômés de niveau DEUG (soit plus que la moyenne) sont en emploi dans la zone. Autre indice, 60% des étudiants classés comme simples employés y sont localisés. A l'opposé, les étudiants devenus "cadres" sont sous-représentés : 20,5% contre 29% dans le département. Les secteurs économiques sur-représentés dans l'emploi étudiant de la zone de Nice sont l'administration, le commerce et les services aux entreprises. Dernier indice, c'est dans la zone de Nice que le salaire médian est le plus faible avec 8 300 F.

Cannes-Antibes-Grasse, une aire d'embauche de haut niveau

En mars 1997, 37,5% des diplômés de l'UNSA en emploi dans le département travaillent dans cette zone, dont 54% des docteurs. D'ailleurs, une majorité de scientifiques s'y est dirigée. Ici les étudiants occupent plus souvent qu'ailleurs dans les Alpes-Maritimes un emploi de niveau cadre (37,9% contre 29,1% en moyenne). Les secteurs d'activité les plus caractéristiques sont l'informatique mais aussi l'industrie. Et dans l'activité professionnelle, les fonctions de conception sont plus fréquentes ici qu'ailleurs (32,7% des emplois contre 21,2% en moyenne). Le salaire médian de la zone est de 10 000 F. En résumé, pour les anciens étudiants de l'UNSA, la zone de Cannes-Antibes-Grasse avec sa technopole de Sophia Antipolis constitue une aire d'embauche de haut niveau.

La zone d'emploi de Menton, des conditions d'activité plutôt bonnes mais qui amènent peu de monde

Par le volume d'étudiants qui y travaillent, la zone d'emploi de Menton est la moins importante du département (3,3% des diplômés en emploi dans les AM). Il semblerait néanmoins que la proximité de la Principauté de Monaco et les relations privilégiées entretenues avec l'Italie contribuent à rendre cette zone intéressante pour les diplômés qui y travaillent. Ainsi, les diplômés de DEA-DESS sont mieux représentés ici qu'ailleurs (40% des emplois de la zone contre 26,4% pour l'ensemble du département). Proportionnellement, les emplois de "professeurs et professions scientifiques" sont plus fréquents dans l'emploi étudiant de la zone (36,8% des emplois contre 18,5% sur le département) et l'emploi dans le secteur financier est bien représenté (12% des emplois étudiants de la zone contre 7% dans le département). Le salaire médian de la zone est de 9 800 F. En résumé, les conditions de

l'activité professionnelle sont plutôt bonnes, malheureusement pour les actifs comme pour les étudiants, le poids de cette zone dans l'emploi départemental est particulièrement faible.

La zone de Monaco attire de nombreux étudiants niçois

La Principauté de Monaco n'est pas une zone d'emploi recensée comme telle par l'INSEE puisque ce territoire ne fait pas partie de l'espace national. Pourtant, dans l'emploi des étudiants de l'UNSA, Monaco pèse deux fois plus que la zone de Menton : elle représente 6,6% de la totalité des emplois étudiants et 10,9% des emplois du "département". Elle attire à elle seule plus d'étudiants de l'UNSA que les Bouches du Rhône, le Vaucluse, les Hautes Alpes et les Alpes de Haute Provence réunis. En Principauté, les diplômés de droit ou de sciences économiques sont particulièrement sur-représentés : 13,8% y trouvent un emploi et ils représentent 43,5% des étudiants qui y travaillent (contre 34,4% dans le département). La raison est simple, dans les emplois étudiants de la zone le secteur financier est sur-représenté. Plus qu'ailleurs, les étudiants dans leur travail remplissent ici des fonctions d'organisation ou de gestion, voire de conception. Dans l'activité économique qui correspond aux emplois occupés par les diplômés de l'Université de Nice, on remarque aussi la présence de l'industrie (19,7% des emplois pour 8,9% dans le département). Le salaire médian est de 10 000 F, c'est-à-dire identique à celui de la zone de Cannes-Grasse-Antibes, d'ailleurs le poids des cadres dans l'emploi étudiant y est presque le même (35,9%). Seule ombre au tableau, à Monaco plus qu'ailleurs, l'emploi est à durée déterminée.

Une insertion professionnelle plus défavorable aux étudiants niçois

Face à la précarité au premier emploi, les étudiants niçois, quel que soit leur cycle d'études ou leur spécialité de formation, ne sont jamais mieux lotis que l'ensemble des étudiants français. Pour le chômage, la réalité est plus nuancée, mais les niçois diplômés d'un second cycle se retrouvent systématiquement avec une proportion plus élevée d'étudiants qui ont fait l'expérience de plus de 6 mois de recherche d'emploi sur les 34 mois qui les séparent de la fin des études. Pour les emplois de cadres, seuls les scientifiques en sont mieux pourvus que l'ensemble des universitaires du même niveau.

Reste la précarité de l'emploi en cours. Cette fois, selon le niveau de diplôme atteint ou la spécialité, la situation varie. Mais, quelle que soit leur formation les étudiants niçois les plus diplômés, ceux de 3ème cycle, connaissent des formes d'emploi moins précaires qu'à l'échelon national. Une explication de ce résultat se trouve sans doute dans le fait que les étudiants niçois de 3ème cycle en emploi en mars 97 sont proportionnellement plus nombreux que ceux d'un niveau moins élevé à exercer leur activité professionnelle hors de l'académie de Nice. Or l'emploi des étudiants à l'extérieur des frontières académiques est le plus souvent d'une forme plus stable que l'emploi local.

Ces résultats confortent l'hypothèse selon laquelle les disparités d'insertion entre l'échelon niçois et l'échelon national sont la conséquence de la forte inscription de l'insertion professionnelle des étudiants niçois sur le territoire de l'académie de Nice et des conditions plus mauvaises qu'ils y trouvent. Dans nos observations, cette disparité est d'ailleurs sensiblement modérée ou atténuée par le fait que 30% des étudiants n'hésitent pas à s'insérer ailleurs que sur le marché du travail local et trouvent ainsi des conditions d'emploi plus favorables.

Pour en savoir plus...

FRICKEY A., PRIMON J.-L., *Les diplômés de l'Université et l'emploi : Analyse localisée de l'entrée dans la vie professionnelle des étudiants*, Etudes et Documents n°13, OVE-UNSA, Octobre 1998.

SIGOT J.-C., VERGNIES J.-F., *L'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur*, Document n°137, série "Observatoire", CEREQ, Juillet 1998.

Etude réalisée par A. FRICKEY et J.-L. PRIMON à l'aide d'une enquête auprès de 1128 individus sortis en 1994 de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle universitaire. La méthodologie utilisée est celle de l'enquête réalisée par le CEREQ sur la France entière dans le même temps, ce qui permet les comparaisons nationales.

Enquête effectuée avec le soutien financier de la DATAR, du Conseil Général des Alpes-Maritimes et des UFR de l'UNSA.

Dossier réalisé par Magali COLDEFY, Mars 1999

Observatoire de la Vie Etudiante, Université de Nice-Sophia Antipolis,
Pôle Universitaire Saint-Jean d'Angély, 24, av. des Diabes Bleus, 06357 Nice Cedex 4
Tél. : 04 92 00 11 78/80 – Fax : 04 92 00 13 94 – E-mail : denche@unice.fr